

L'arrêt de la traite en été

Fermer la salle de traite en été, pour les exploitations en polyculture élevage, permet d'envisager sereinement les travaux de saison.

Cette technique permet également de s'absenter de l'exploitation pendant cette période d'arrêt de traite, pour prendre des vacances par exemple, sans avoir recours à de la main-d'œuvre qualifiée.

Une exploitation haut-marnaise

- ▶▶ M.O : L'exploitant + son père retraité
- ▶▶ SAU : 132 ha
- ▶▶ SF : 78 ha dont 8 ha de maïs
- ▶▶ Quota : 198 000 l – 30 VL MO à 7 000 l / VL
- ▶▶ Production de 12 Bœufs / an.



EN PRATIQUE...

L'arrêt de la traite sur cette exploitation est réalisé sur 5 semaines depuis 2003 : soit tout le mois d'août et la première semaine de septembre. C'est début septembre que les vêlages démarrent pour se terminer fin Décembre. Les vêlages sont très groupés puisque 80% sont réalisés pour le 1^{er} novembre.

Toutes les génisses issues du troupeau sont élevées et vêlent sur l'exploitation. La sélection se fait au cours de la première lactation ; les animaux sont alors orientés en boucherie ou en élevage.

Cette conduite permet : d'obtenir un bon produit viande, de bien valoriser les surfaces fourragères et d'avoir toujours un nombre d'animaux suffisant pour la période souhaitée de vêlages.

Dès le début des vêlages, les vaches laitières consomment quasiment la ration hivernale : du maïs de l'année (un petit silo réalisé autour du 20-25 août), l'herbe pâturée, du foin, de la luzerne brin long, et du concentré (céréales - tourteau de colza - tourteau de soja).

Au printemps, les VL en lactation ou taries sont à la pâture avec toujours du foin à volonté.

POINT DE VUE DE L'ÉLEVEUR

« Le manque de main d'oeuvre sur une exploitation oblige à revoir l'organisation du travail. Pour un système en place où les vêlages sont bien groupés, le nombre de vaches traitées descend très bas pendant la période qui précède les mises-bas. Pendant près de 2 mois, je passe plus de temps à nettoyer le matériel de traite et la salle de traite, que de temps pour traire. L'arrêt total de la traite est une solution pour remédier à ce problème.

Après 3 années de pratique, pas question de changer, malgré la grille de paiement du lait. Le gain potentiel en collant à la grille actuelle, pourrait être largement perdu sur d'autres postes.

Cette pratique me permet de me consacrer uniquement aux travaux saisonniers et de me libérer sereinement quelques journées. Elle oblige une surveillance accrue des animaux lors de la période des vêlages et celle des inséminations. Cette méthode me permet également d'avoir des lots de jeunes animaux plus homogènes. L'achat d'aliments en vrac peut alors être envisagé, ce qui se traduit par des prix d'achat tirés vers le bas ».

LES AVANTAGES DE LA TECHNIQUE

- En exploitation de polyculture élevage, l'agriculteur peut se consacrer entièrement aux travaux saisonniers sans avoir à assurer pendant quelques semaines le travail d'astreinte des deux traites quotidiennes.
- Cette période d'arrêt de traite peut être mise à profit pour la famille.
- Cette méthode qui suppose le regroupement des vêlages et la conduite en lot des animaux a, en général, des répercussions positives sur l'organisation du travail et valorise bien les systèmes herbe - maïs. En effet, le début de lactation démarre avec une ration riche en énergie et se poursuit avec une herbe de printemps de qualité, pour se terminer en juin – juillet sur de l'herbe souvent suffisante pour des vaches en fin de lactation ou tarées; ce qui limite la complémentation.

LES INCONVENIENTS DE LA TECHNIQUE

- Le regroupement des vêlages implique une pointe de travail notamment sur toute la période de mises-bas.
- Le taux de renouvellement est plus conséquent. Toutes les génisses sont en général élevées.
- Il est difficile de faire des sentiments avec les bonnes vaches qui se décalent.
- Il y a très peu de lait collecté à la reprise de la traite surtout si les vêlages sont insuffisamment groupés.

LE POINT DE VUE DU TECHNICIEN

« En raison de la fécondité qui se dégrade, et plus particulièrement dans les troupeaux à forte productivité laitière, les vêlages ont tendance à se décaler. Cette méthode vise donc plutôt les élevages ne dépassant pas les 40 vaches avec des performances se situant autour de 7000 kg/VL. La conduite de la reproduction doit donc être l'objet d'une attention particulière.

Les troupeaux pratiquant cette méthode, ont des taux de renouvellement de l'ordre de 40%.

Cette pratique peut créer une situation favorable, notamment pour des systèmes (herbe – maïs) où les surfaces en herbe ne sont pas limitantes. Il faut surveiller l'état d'engraissement des VL qui seront parfois tarées plus longtemps.

Elle ne nécessite pas d'investissements mais passe par des modifications de conduite. Elle peut répondre à des besoins strictement personnels, elle n'est pas sans incidence sur le plan collectif et plus particulièrement celui des laiteries lesquelles recherchent plutôt une production étalée ».

POUR EN SAVOIR PLUS

Fiches techniques disponibles dans le club des métiers travail en élevage :

www.inst-elevage.asso.fr



LES CONTACTS UTILES

- | | |
|--|----------------|
| ▶▶ Chambre d'Agriculture des Ardennes : Benoît PECHEY | 03.24.33.71.00 |
| ▶▶ Chambre d'Agriculture de l'Aube : Magali PAULET | 03.25.43.72.72 |
| ▶▶ Chambre d'Agriculture de la Marne : Christian MOULIN | 03.26.74.07.73 |
| ▶▶ Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne : Denis DAILLET et Gérard LELAURAIN | 03.25.35.00.60 |